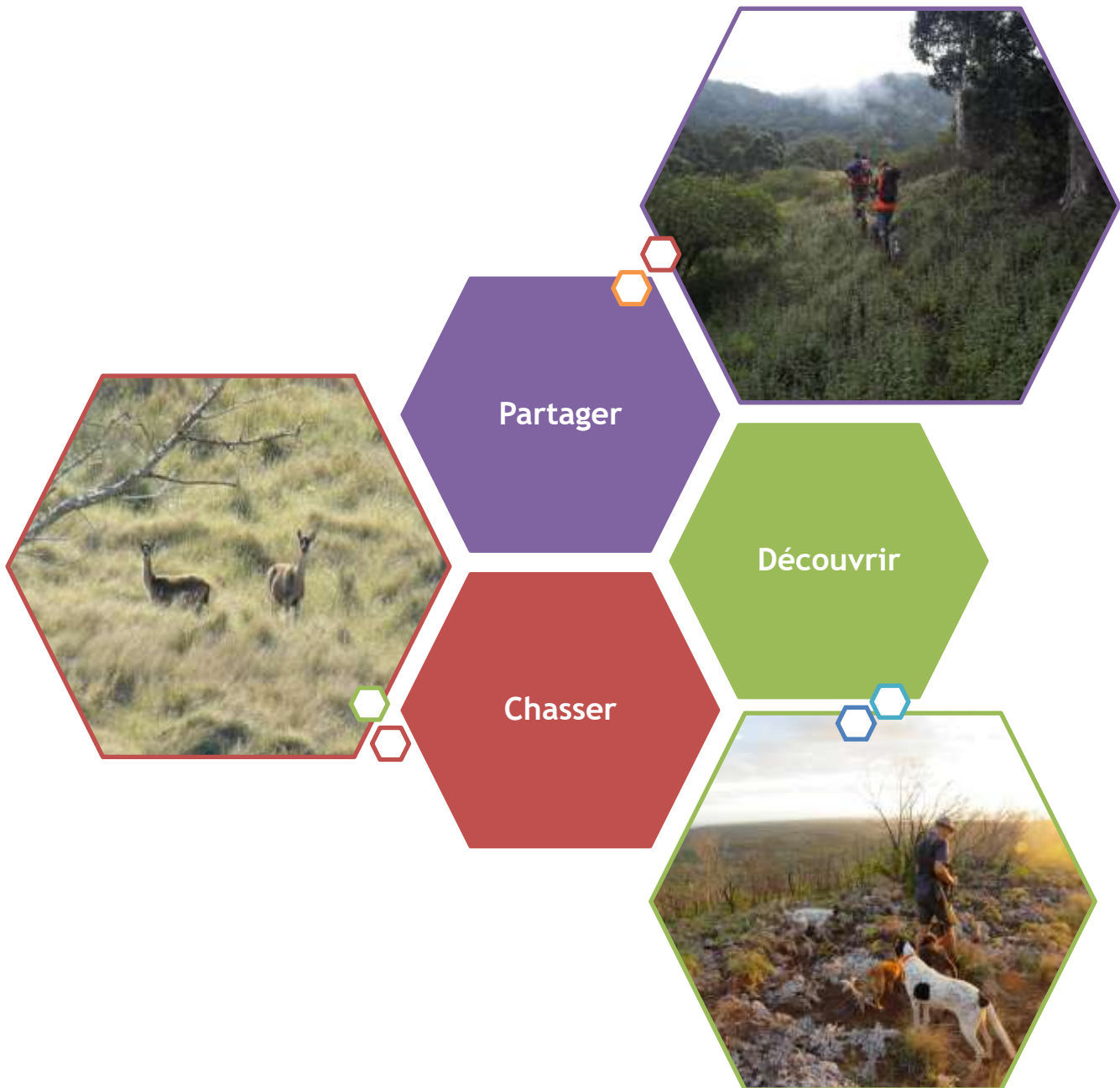




Rapport d'activité FFCNC 2018



Le mot du président



Ce rapport d'activité signe une nouvelle fois la fin d'une année de chasse.

L'année 2018 fut riche et passionnée : les pages qui suivent vous en diront plus sur les dossiers auxquels nous avons consacré nos efforts et nos énergies. Ce rapport s'inscrit pleinement dans un esprit de partage de notre passion pour la chasse et de notre volonté de contribuer à la défense de ce qui fait la richesse de notre biodiversité.

2018 fut encore une grande aventure cynégétique mais surtout et avant tout, une belle aventure humaine. J'en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble du personnel fédéral et associatif pour leur engagement et leur implication de tous les jours.

Mais le principal remerciement, je vous le dois à vous tous, les chasseurs calédoniens. Je souhaite vous assurer que le Conseil d'Administration, le Bureau et moi-même continuerons à défendre vos droits et votre passion pour cette nouvelle année.

Je vous souhaite à tous de belles journées de chasse.

Très cordialement,

Le président, Pierre AUBE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Aube', written over a horizontal line.

Sommaire



1. Vie fédérale..... p 3



2. Bilan des actions sous responsabilité FFCNC..... p 6



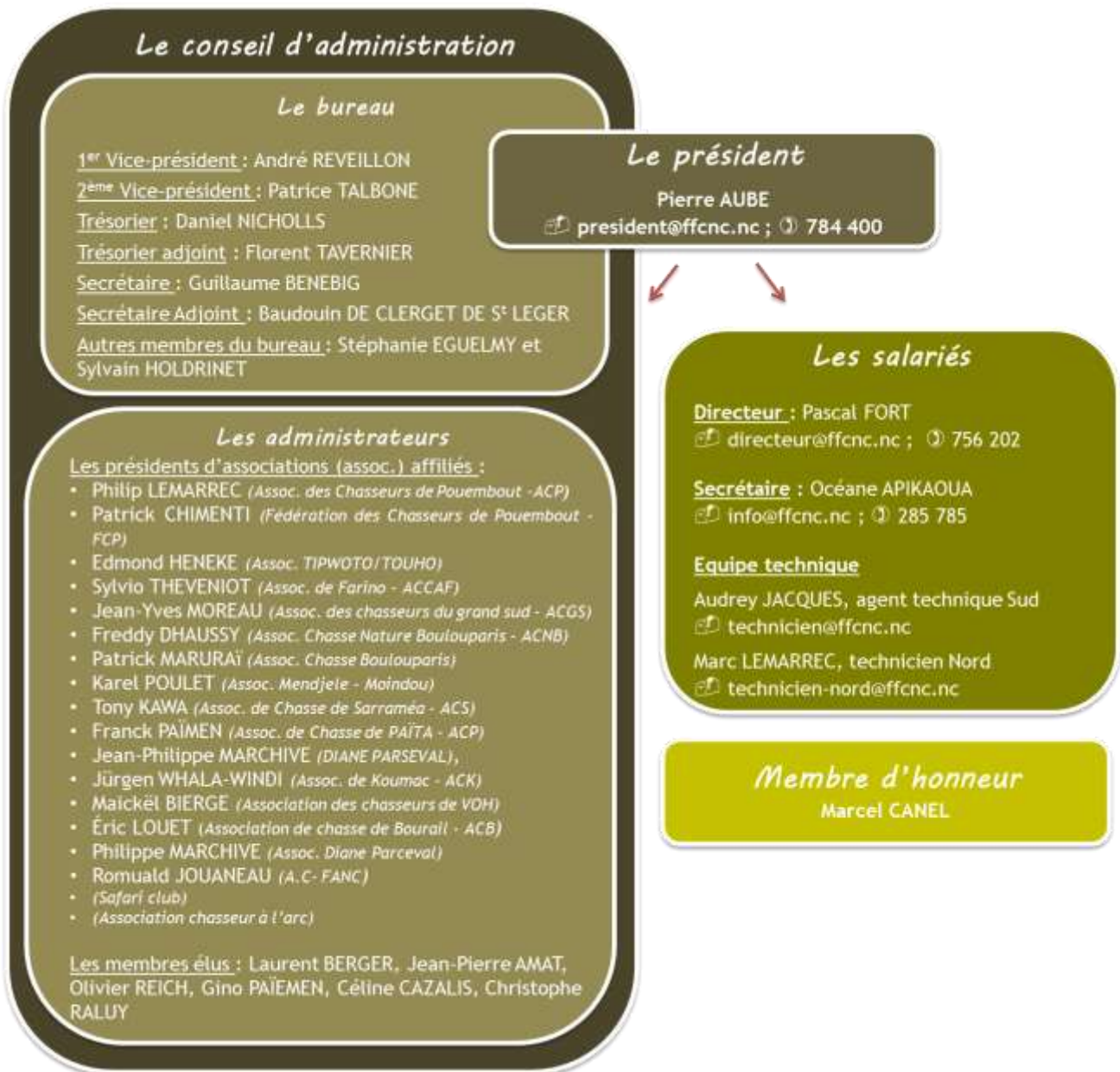
3. Services aux adhérents.....p 7



4. Autres activités..... p 13

1. Vie fédérale

1. Organigramme de la FFCNC



2. Les adhérents

En Nouvelle-Calédonie, les chasseurs sont répartis du nord au sud et de l'est à l'ouest. Le FFCNC a compté 4 100 adhérents en 2018.

3. Partenaires et conventions 2018

Province Nord

- ▶ Par convention n°18-C068, la fédération s'est engagée notamment à :
 - communiquer sur les objectifs et l'action de la FFCNC en province Nord,
 - apporter de l'information aux chasseurs au plus près des communes et des tribus,
 - inciter et soutenir la création d'associations locales de chasse,
 - animer des actions collectives de terrain : formation et organisation de chasses encadrées sur différents sites (Pindaï, Ouengo, Touho, Houaïlou...),
 - transmettre le bilan des actions et des activités de la FFCNC.
- ▶ La FFCNC a par ailleurs contribué à différents projets menés sur le territoire, notamment l'élaboration du guide d'information de la chasse en Province Nord, diffusé au début de l'année 2018.

WWF

Par convention n°2018-000069-A, la fédération a été chargée de la régulation des espèces exotiques envahissantes et/ou nuisibles animales dans le parc provincial de la Dumbéa.

L'objectif est de limiter l'impact des cerfs avec pour objectif la protection des plantations effectuées par WWF, dans le cadre de restauration écologique.

Miniers

La FFCNC est intervenue avec l'appui de ses associations locales, après signature d'un bon de commande (i) par KNS, pour réguler les cerfs sur le site de Vavouto et (ii) par Vale, pour piéger les cochons et les chats sur site.

Province Sud (DENV)

- ▶ Par convention d'objectifs et de moyen n°C96-18, la fédération a été chargée notamment de :
 - mettre en œuvre des opérations de régulation sur divers sites d'intérêt (Parc provincial de la Rivière Bleue, Foni Boya, champ de bataille...),
 - mener ce travail de façon concertée et en étroite collaboration avec les gestionnaires des sites concernés, le CEN et les associations de chasse locales.
- ▶ Par convention de prestation de service n°C598-18, la FFCNC a été chargée par ailleurs de la mise en œuvre d'opérations expérimentales d'éradication des lapins ensauvagés sur l'îlot Leprédour.

ADECAL-Province Sud (DDR)

Dans le cadre de la convention de prestation n°C-502-18, la FFCNC a été mandatée pour la mise en œuvre de régulation des poules sultanes sur le site de Port-Laguerre.

Lycée Michel Rocard Pouembout

Par convention, la FFCNC a également été chargée de réguler les poules sultanes qui impactaient les cultures de l'exploitation du lycée agricole.

4. Les partenaires techniques 2018

IAC

L'IAC s'est rapprochée de la FFCNC afin de collecter des cadavres de poules sultanes dans le cadre d'une étude phylogénétique.

La FFCNC continue à collecter du matériel biologique de cochons dans le cadre d'autres études.

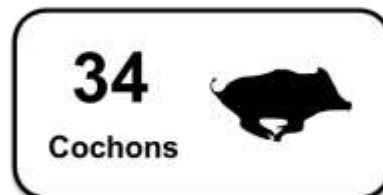
CEN

La FFCNC est un des partenaires techniques du CEN pour ce qui concerne la régulation des gibiers envahissants (échanges de données, convention de mise à disposition de matériels CEN auprès de la fédération...).



Répartition des actions fédérales sur le territoire

2. Bilan des actions sous responsabilité FFCNC



Soit 263 opérations menées en 2018, tout compris : régulation et formation sécurité (sur 304 jours ouvrables)

3. Services aux adhérents

↳ Formations

① Formation « sécurité »

La formation sécurité théorique, dispensée gratuitement par la FFCNC a pour objectifs de livrer une connaissance de base sur les armes et les munitions, et de présenter les consignes de sécurité avant, pendant et après l'action de chasse.

Ces formations permettent de participer aux actions fédérales et de chasser sur les territoires conventionnés à la FFCNC.

EXEMPLES DE CONSIGNES A APPLIQUER

1. Respecter un angle de sécurité de 30° en battue et les consignes

2. Ne tirer que sur un animal bien identifié et faire des tirs fichants

3. Charger, décharger et manipuler son arme avec le souci de la sécurité

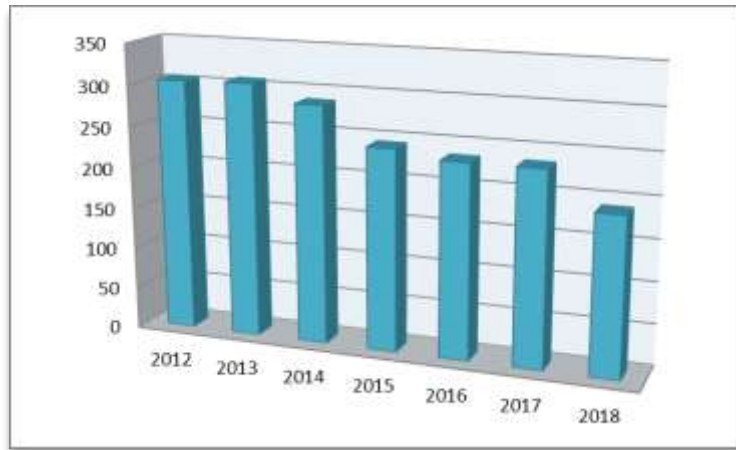
4. Ne jamais tirer en direction d'une route ou d'une habitation

5. Ne pas penser que les accidents n'arrivent qu'aux autres

6. Porter un vêtement fluo pour être visible de tous et de très loin



D'une façon générale, une formation par mois est organisée en province Sud comme en province Nord. En 2018, ce sont ainsi 25 sessions qui ont été menées, pour 190 personnes formées au total.



Nombre de personnes formées à la sécurité

② Formation auprès des scolaires

La FFCNC a poursuivi sa collaboration, initiée en 2015, avec le lycée Michel Rocard de Pouembout, en contribuant à l'EIE « Gestion de la Faune sauvage » en 2018.

Dans ce cadre ont été organisés :

- une formation « sécurité », avec 18 élèves formés (avec un QCM de clôture),
- un module de sensibilisation à l'environnement, avec une présentation des diverses espèces chassables, protégées ou sensibles en province Nord.



③ Formation sur l'entretien des armes, le réglage des optiques, l'examen initiale et valorisation des carcasses

Expérimentées avec succès en 2016 sur Touho, puis en 2017 sur Touho - Hienghène (au profit également des chasseurs de Pouébo), ces formations ont été reconduites en 2018 sur Hienghène.



↳ Assurance

La carte FFCNC vous permet de bénéficier de l'assurance chasse Groupama, qui comprend :

- une couverture "dommages corporels", dans le cas où vous seriez victime d'un accident lors d'une action de chasse,
- une garantie responsabilité civile, pour les dommages que vous pourriez causer lors d'une action de chasse,
- une protection juridique.

Par ailleurs, les associations de chasse, lorsqu'elles sont affiliées à la FFCNC, bénéficient également de la garantie responsabilité civile.

↳ Soutien aux associations affiliées

Ce soutien peut prendre différentes formes :

- prêt de matériels : chaise d'affûts (dont la FFCNC a la gestion par conventionnement), matériel de piégeage, de communication (talkies walkies)...

- soutien financier, sur présentation de projets,
- soutien technique *via* la possible contribution des techniciens de la FFCNC pour l'organisation de chasse collective, de plans de chasse...



↳ Organisation de chasse de régulation participative

Dans le cadre de conventions avec les collectivités et les privés, la FFCNC organise des actions de régulation ouvertes aux adhérents. Cela permet notamment de répondre pour partie aux problématiques d'accès au domaine de Nouvelle-Calédonie et de faciliter les échanges entre chasseurs.

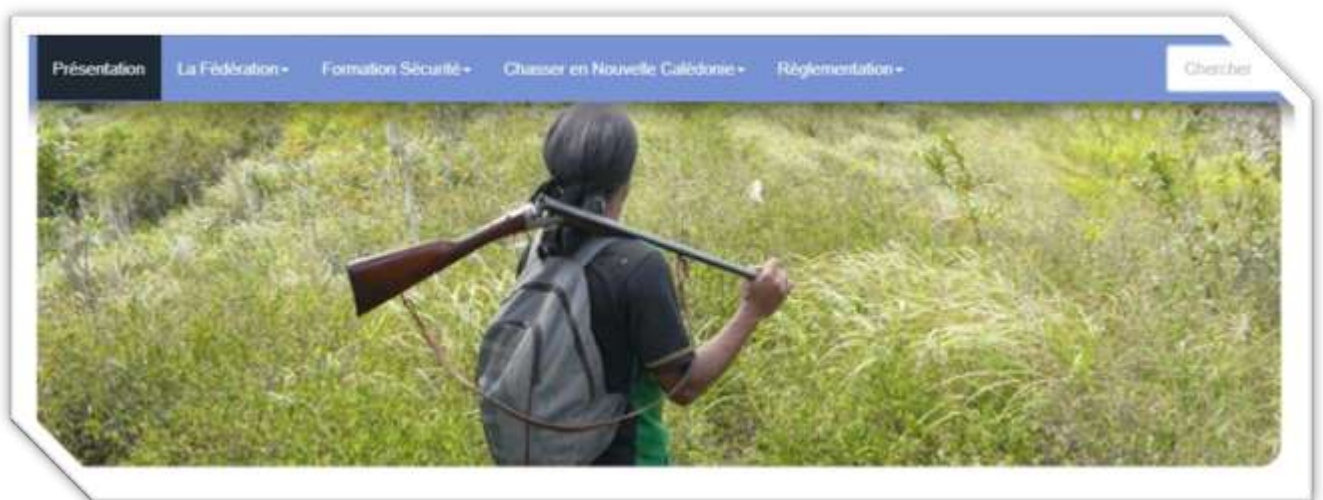


↳ Communication et information

Partie intégrantes des missions de la fédération, la communication et l'information permettent de faire partager le plaisir de la chasse aux calédoniens de toute origine et de toute province, et de valoriser l'importance de la chasse pour l'environnement du territoire, au regard de sa spécificité.

Pour ce faire, la FFCNC s'appuie sur différents outils pour rendre ces informations accessibles à tous et à n'importe quel moment.

① Site Internet (www.ffcnc.nc)



Le site internet permet notamment de renforcer la communication avec les chasseurs et de relayer au plus grand nombre de l'information relative à l'environnement, les réglementations sur les armes ou aux modalités d'acquisition du permis de chasser en province sud et en province Nord.



Il permet par ailleurs de s'informer en temps réel sur les dates des futures formations sécurité ainsi que sur les différentes actions organisées par la FFCNC sur l'ensemble de la Grande Terre. Mis à jour régulièrement, c'est un lien réel entre les chasseurs calédoniens et les internautes de tous horizons.

② Réseaux sociaux

La FFCNC est depuis mars 2017 sur le réseau Facebook, pour une information au fil des événements.

On y trouve également en direct les réactions des passionnés de chasse calédoniens.

Ce sont ainsi plus de 1 500 personnes qui suivent ce site régulièrement, constituant ainsi un réseau important au niveau des chasseurs du territoire.



③ Presse écrite et journaux télévisés

Depuis maintenant plusieurs années, la fédération intervient régulièrement dans la presse écrite sur des sujets d'actualité ou thématiques.

La fédération a également participé à :

- deux émissions radio sur les thèmes de la chasse et de la prime à la mâchoire,
- une émission télé sur la chaîne « Caledonia », sur la valorisation de la viande de chasse.



4. *Autres activités*

↳ Pelles et pioches

Des adhérents de la FFCNC ont troqué au début de cette année fusils et carabines contre pelles et pioches, aidés par une équipe de l'IRD.

Objectif : dégager la piste menant au Mont Dzumac afin de permettre de nouveau un accès au site. Preuve que quelques outils, de l'enthousiasme et de la bonne humeur arrivent à bout de tout !



↳ Participation à des études au niveau du territoire

La FFCNC a contribué cette année à l'étude sur la valorisation de la viande de chasse, menée dans le cadre d'un projet européen (RESCCUE).

Elle a par ailleurs continué sa collaboration avec les organismes de recherche scientifiques pour des études menées sur les poules sultanes et les cochons ensauvagés.



La nouvelle carte 2019 est en vente dans toutes les armureries du territoire et au bureau de la FFCNC

Horaires d'ouverture FFCNC

8H - 16H30 du lundi au jeudi en continu

8H - 15 H30 le vendredi en continu

